

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE DOMBLANS
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE DOMBLANS LE 3 DECEMBRE 2019

<p>Date de convocation : 25 novembre 2019 Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 21 Présents : 19 Votants : 21</p>

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 3 décembre, à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie annexe de Bréry, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Bernard Frachon.

Présents : Bernard Frachon, Roger Ballet, Christophe Chevassu, Gilles Campy, Rémi Courtout, Chantal Martelin, René Dutruel, Laurent Guillemain, Monique Gaudron, Jacques Hédin, Philippe Leseigneur, Sophie Guillaume Bel, Jacques Grillot, Chrystel Meulle, Jean Nozière, Emmanuel Rizzi, Christophe Pitel, Jacques Grillot, François Foucquart.

Absents excusés : Thomas Chanet (pouvoir à Mme Monique Gaudron), Pierre Breton (pouvoir à Mr Roger Ballet)

Absents : néant

Ordre du Jour :

1 - Nouveau Bâtiment Mairie à Bréry :

Mr Ballet présente le montage financier de la rénovation du bâtiment mairie de Bréry, à ce jour, et dans l'attente de précisions sur la répartition des différents taux de TVA :

Coût global de l'opération 690 440 € TTC, montant des subventions accordées 345 544 € (sous réserve, attente d'une aide Leader supérieure), montant des prêts engagés 239 937 €, auto financement 96 300 €.

La ligne de trésorerie prévue n'a pas été activée au vu de la capacité financière de la commune nouvelle.

Deux locataires sont déjà installés et deux demandes sont en cours pour les deux logements restants. Entre remboursement d'emprunts et loyers, il resterait à charge 7 465 € /an pour la commune.

2 - Ménage de la nouvelle Mairie annexe : il est envisagé 2H30 par quinzaine et il sera proposé que ces heures soient effectuées par un personnel de l'agence postale. Les locaux communs aux logements loués pourront être à la charge des locataires, sinon la charge sera répartie entre les locataires et la commune.

3 - Inauguration du bâtiment : sachant que les habitants du village de Bréry ont pu visiter le bâtiment à deux reprises, l'inauguration aura lieu le mercredi 18 décembre 2019 à 18 h 30 avec les financeurs et bureaux d'étude, les entreprises.

4 - Réalisation d'un ouvrage privé, sur le domaine public à Bréry : Il est demandé à la personne concernée de démonter son ouvrage, lequel a été réalisé sans demande préalable.

5 - Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Lédonien : compte-rendu de la réunion du 13 novembre, dernière étape de la phase d'étude, et traduisant le futur projet de territoire. Se reporter au compte-rendu disponible en mairie.

6 - C.C.B.H.S. Comité Technique : compte-rendu de la réunion du 4 novembre. Echanges sur les mutuelles ; la commune participe à hauteur de 15 €/agent, la communauté de communes à hauteur de 20 €/agent.

Augmentation des indemnités des stagiaires BAFA (animateurs) et BAFD (directeurs) : passage à 50 €/jour pour les BAFA et 60 €/jour pour les BAFD

7 - Projet de construction de la Gendarmerie : compte-rendu de la réunion du 5 novembre : échange sur l'avant-projet définitif et le Permis de Construire accordé mais le Ministère émet des réserves sur l'emprise, impliquant une réduction des parkings. Cette réserve est transmise à l'architecte pour révision du projet. La demande de DETR est déposée en Préfecture.

8 - Comité syndical du SIARD : compte-rendu de la réunion du 20 novembre : augmentation des tarifs de l'assainissement : abonnement de 38 € à 39 €, pour le M³ d'eau de 1,20 € à 1,30 €. Le prix reste le plus bas de la communauté de communes.

9 - Associations Foncières de Bréry et Domblans : compte-rendu de la réunion du 22 novembre : il est regrettable que les membres de l'AF de Bréry ne soient pas présents à cette réunion, hormis le maire délégué de Bréry. Il est décidé à l'unanimité

la poursuite de l'étude sur le projet de déplacement doux utilisant les chemins des AF, sachant qu'il faudra rédiger une convention entre les utilisateurs, et qu'il n'y ait pas de contrainte pour les AF.

Il faudra inclure dans ce projet la connexion des réseaux d'eau entre Domblans et le Syndicat du Tortelet qui alimente, entre autres, le village de Bréry. L'interconnexion diminuera les risques de coupure d'eau.

10 - SIDEC, lancement du nouveau marché de l'électricité : compte-rendu de la réunion du 26 novembre : Total avait le marché sous la puissance de 36 KW, et au-dessus, ENEDIS. A la suite d'une nouvelle consultation : sous la puissance de 36 KW, ce sera EDF, et au-dessus, ce sera ENGIE. Augmentation des tarifs, en restant à 4 % en dessous des tarifs réglementés.

11 - Commission Economique de la CCBHS, compte rendu de la réunion du 27 novembre : Vente d'un terrain à Val de Seille sur le site de Domblans pour stockage de terre ; vente d'un terrain à J. Baudry pour agrandissement de bâtiment. Site ODO : réaménagement pour remise aux normes des locaux des Emplois Verts dans un autre bâtiment. Permis d'aménager de la Zone d'Activité.

12 - Conseil Communautaire du 28 novembre : compte-rendu par Mme Martelin :

Points importants :

- L'office de tourisme conjoint avec ECLA va être dissous et création d'un office spécifique à la C.C.B.H.S.
- Une demande de subvention est déposée pour la mise en sécurité et la consolidation du château de Mirebel.
- Sictom : pour les particuliers, pas de changements, de nouveaux bacs pour entreprises et associations, **il n'y aura plus de déchets de tontes dans les déchetteries.**
- Aggrandissement Accueil de loisirs de Domblans : fermeture du préau et construction d'un abri dans la cour.
- Le Projet de Voiteur de création d'une cantine est repoussé. Aménagement acoustique de la cantine de Bletterans.
- Il est attribué une subvention à Elan jardin pour la rénovation du laboratoire.
- Maison de Santé de Bletterans : reconstruction des garages.

13 - Décisions budgétaires modificatives suite à la rencontre avec le Percepteur de Bletterans le 3 décembre. Délibérations prises à l'unanimité sur le budget eau (+ 3500 €) et sur les investissements (+1 €). Sur le budget général, 512 € pris sur les réserves.

14 - Courrier de la Gendarmerie Nationale en date du 15/11/19. Suite donnée avec le Sidec :

Délibération prise à l'unanimité sur plan de financement prévisionnel de l'opération : travaux, honoraires, recettes attendues, soit vente du bâtiment actuel (400 000 €) ou aménagement en Cabinet médical et location appartements. Rencontre avec des organismes bancaires.

15 - Fixations des prestations des agents techniques pour le compte de l'AF de Domblans du 1/11/18 au 31/10/19. Délibération adoptée à l'unanimité pour un montant de 6 185,35€ ;

16 - Compte rendu des réunions voirie et cadre de vie du 23/11/19: A prévoir en 2020 :

- A Bréry : Réfection chemin des Joliettes à Bréry (20 500 € sans le carrefour) ; curage du chemin de St Lamain ; faire en enrobé une partie du chemin de Frontenay, prolonger l'enrobé chemin des Combes ;
- A Domblans : Création chemin Odo, travaux rue de la Gare avec réseaux d'eau, rue Désiré Monnier : mise de gravillons. Signalisation verticale, horizontale à prévoir.
- A Blandans : chemin des châteaux, soutènement à faire (envisager l'achat d'une bande de terrain, pour déporter le chemin, afin d'éviter trop d'enrochement, sous réserve de l'ABF)

Commission Cadre de Vie : maintien de l'enveloppe budgétaire pour le fleurissement ; illuminations avec extension sur Blandans, La Muyre et Bréry.

17 - Compte rendu de la réunion voirie de la CCBHS du 27/11/19 : Voir le compte-rendu de la C.C.B.H.S. ; en 2019, 16 kms réalisés sur 500 kms. Demande d'un outil de gestion, le SIG, pour suivre l'entretien des voies.

18 - Points sur les travaux communaux : L'entreprise Bonnefoy réalise les travaux vers l'abribus à Domblans ; le Poids Public a été enlevé ; les rosiers sont à déplacer.

Le Puits perdu va se faire. Des rustines d'enrobé à chaud seront aussi à réaliser.

Un chantier en attente (à partager avec la commune de St Lamain) : chemin rural Montchauvier – Belle Croix.

Demande de subvention « amendes de Polices » à réaliser en 2020.

19 - Réunion entre Maires et Adjoints du 26 novembre ; compte rendu : elle a concerné le personnel communal pour un ajustement des postes. L'adjoint responsable des employés organise dorénavant les tâches.

20 - Demande d'aménagement du chemin des Joliettes à Bréry : cf. point 16

21 - Impasse des Vignes à Bréry, répondre à la demande d'un riverain : après présentation de photos et plan, rappel historique de l'affaire, décision par la commune historique de Bréry de maintenir cette voie communale en réalisant le bornage et étudiant sa viabilisation, la commission propose un maintien en l'état de cette impasse. Le conseil municipal décide à l'unanimité de garder l'impasse des Vignes dans le tableau des voies communales.

22 - Compte rendu de la réunion du 18 novembre (enseignants, parents d'élèves, commission scolaire) : les nouveaux Parents d'élèves élus ont l'intention de créer une association, un livret d'accueil.
Sur la baisse des effectifs scolaires à la rentrée 2019, la question se pose du rythme scolaire maintenu à 4 jours et demi comme un facteur (parmi d'autres) du départ d'élèves. Les parents d'élèves devront se prononcer sur un éventuel changement. Le budget annuel de est consommé, les factures sont donc mises en attente pour 2020.

23 - conseil d'école du 19 novembre : présentation des effectifs, projection des effectifs pour la rentrée 2020, et développement des différents projets mis en œuvre par l'équipe enseignante.
Le budget « cadeau de Noël » sera utilisé pour un achat collectif. (des bancs pour la cour de l'école)

24 - Projet de lettre à M. Le Directeur de l'Inspection Académique, préparée par la commission scolaire :
Cette lettre fait suite au courrier de Mr le Directeur Académique sur la baisse constatée des effectifs. Accord, moins une abstention, pour l'envoi du courrier.

25 - Point sur la salle des Fêtes : changement du fourneau de la salle des fêtes à Domblans, à prévoir au budget 2020).

26 - Point sur l'Agence Postale Communale : Les chiffres sont en hausse constante ; en parallèle, la poste de Voiteur va fermer et sera remplacée par une agence postale communale.

27 - Réunion du comité local de l'eau : suite au désengagement du Sidec, Axeau devient notre prestataire.

28 - Contrôle technique des réservoirs d'eau le 5 novembre : résistance supérieure aux normes, pas de problèmes d'étanchéité.

29 - C.C.B.H.S : facture arrosage des stades. Délibération : Il est fait référence à une délibération de 2007 (création d'une taxe d'assainissement). Les autres taxes sont imposées par l'agence de l'eau.
Décision prise à l'unanimité pour refuser d'accorder un dégrèvement.

30 - Bâtiments : il est établi une liste des travaux à envisager pour 2020 et pour la mandature à venir ; chacun des élus est invité à la compléter le cas échéant.

31 - Affouage : tirage au sort des lots le vendredi 13 décembre à 19 h avec 26 affouagistes, en Mairie. Réduction du volume, pour cette année 2019.

Questions diverses :

Colis des Aînés : 73 colis prévus à Domblans et 18 prévus à Bréry. La livraison se fera à partir du 16 décembre avec la mobilisation des personnes du C.C.A.S.

Bulletin Municipal : Il est rappelé l'envoi des articles pour la mise en page du bulletin.

Point sur les impayés de facture d'eau par Mr Frachon.

La séance est levée à 22h 30.

Le Maire de Domblans,

Bernard FRACHON

